

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOTE DE SYNTHÈSE

Séance du 20 juin 2019

OBJET :

**Transmission électronique des actes
soumis au contrôle de légalité**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°6**

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 20 mai 2009, le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy a opté pour la transmission par voie dématérialisée à la préfecture des actes soumis au contrôle de légalité et signé le 25 juin 2009 la convention correspondante avec le représentant de l'Etat. Par délibération du 22 février 2018, le conseil d'administration a acté, par avenant, le changement d'opérateur de télétransmission.

La solution de dématérialisation Xdemat et le progiciel de gestion financière permettant la dématérialisation intégrale des documents budgétaires (budgets primitifs et supplémentaires, décisions administratives, comptes administratifs) et leur transmission au contrôle de légalité, sous forme de flux scellés, par tiers de télétransmission homologué, il est proposé d'intégrer dans la convention en vigueur des clauses permettant la transmission des documents budgétaires par voie électronique.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité signée le 25 juin 2009, tel que joint à la présente délibération.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 juin 2019.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 20 JUIN 2019

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de votants	10

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Myriam LEDROIT, Patricia LANZI, Véronique SAGET et Marie-France LACOUR.

M. Louis CAUSERO.

ABSENTS :

MM. Matthieu RIFF et Jean-Pierre BRANDELY.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE